



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUS-PREFECTURE DE SENS
Pôle « Élections, Emploi et Cohésion Sociale »
AFFAIRE SUIVIE PAR :
Mme Hélène HENRY
Tél : 03.86.83.95.36
helene.henry@yonne.gouv.fr

ARRÊTÉ SPSE-AGR-2021-0045

Fixant la liste des candidats pour les 2 tours de scrutin des élections municipales complémentaires des 5 et 12 décembre 2021 dans la commune de PIFFONDS

Le Préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L.256 et R.126,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU l'arrêté préfectoral n° SPSE-AGR-2021-0038 du 20 octobre 2021 portant convocation des électeurs de la commune de PIFFONDS le 5 décembre 2021 (1^{er} tour) et le 12 décembre 2021 (2^{ème} tour) en vue des élections municipales partielles complémentaires,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2021/0441 en date du 5 novembre 2021, donnant délégation de signature à Monsieur Rachid KACI, Sous-Préfet de Sens,

VU les candidatures enregistrées,

ARRETE :

Article 1^{er}. – La liste des candidats en vue du 1^{er} tour des élections municipales complémentaires des 5 et 12 décembre 2021 dans la commune de PIFFONDS est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2. – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception, ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Sens, le 19 novembre 2021

Le Sous-Préfet,


Rachid KACI

Le Sous-Préfet de Sens et le premier adjoint de la commune de PIFFONDS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE A L'ARRÊTÉ SPSE-AGR-2021-0045 du 19 novembre 2021

Fixant la liste des candidats pour les 2 tours de scrutin des élections municipales complémentaires dans la commune de PIFFONDS

Élections municipales complémentaires les 5 et 12 décembre 2021

Candidats au scrutin plurinominal majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir : 1

- Madame Catherine PAILLOUX-MILLOT
- Madame Sylviane HUSSENET-HNATIV
- Madame Vicky CASSIN
- Madame Béatrice FLORY
- Monsieur Laurent VOUETTE